



BULLETIN DE RÉSERVATION ALIZÉ ÉVASION

Camping Domaine des Charmilles 17450 Fouras

Vos coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Email : _____ N° CLIENT (si déjà client) : _____

Séjour :

Du _____ / _____ / 20 Au : _____ / _____ / 20

Mobilhome:

- CLASSIC 2 ch 4/6 pers avec TV CONFORT 2 ch 4/6 pers avec TV
 CLASSIC 2 ch 4/6 pers sans TV CONFORT 3 ch 6/8 pers avec TV
 CLASSIC 2 ch 4 pers sans TV (gamme CONFORT disponible à partir du 20/06/2018)

Calcul du prix du séjour :

Du	Au	Prix
/ /	/ /	€
/ /	/ /	€
/ /	/ /	€
/ /	/ /	€

Total séjour
(hors taxe de séjour) €

Liste des occupants (obligatoire) :

Nom	Prénom	Age
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		
6-		
7-		
8-		

Garantie annulation (facultative):

Montant de la garantie annulation:
 - Pour un séjour de 1 à 7 nuits : 25 €
 - Pour un séjour de 8 à 14 nuits: 50 €
 - Pour un séjour de 15 à 21 nuits: 75 €

Je choisis la garantie annulation
 Montant correspondant à mon séjour = _____ €

Règlement à la réservation :

- Votre séjour a lieu dans: _____ (A)
 Moins de 2 mois: vous devez 75% du total du séjour: _____ €
 Moins de 3 mois: vous devez 50% du total du séjour: _____ €
 Plus de 3 mois: vous devez 25% du total du séjour: _____ €

- Garantie annulation: _____ € (B)

- Frais de réservation pour les séjours entre le 01/07 et le 31/08 (C): _____ 25 € (C)

Total à régler à la réservation : A + B + C = _____ €

Règlement:

- Par chèque à l'ordre de « ALIZE EVASION »
 Par chèques vacances ANCV
 En espèces par « mandat cash » postal
 Par CB: j'autorise Alizé Evasion à effectuer les retraits aux dates des échéances prévues dans ce contrat

N° carte: validité:

Code de contrôle: (les 3 derniers chiffres au dos de la carte) :

Lu et approuvé

A : _____ Le: _____ Signature: _____

En signant ce bulletin de réservation, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location Alizé Evasion (au verso de ce document) ainsi que des tarifs et les accepter

A retourner avec votre règlement à :

Alizé Evasion
 Siège social
16 rue des ouches
Champservé
17430 TONNAY CHARENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1 - Réservation :

Les réservations ne sont effectives qu'après la réception du bulletin de réservation daté et signé et encaissement de l'acompte à la réservation (voir ci-dessous) du prix du séjour, majoré des frais de réservation et de la garantie annulation.

Les réservations sont confirmées par courrier ou par email dès qu'elles sont effectives.

2 - Prix :

Les prix comprennent:

- La location de l'hébergement exclusivement pour les personnes inscrites sur le contrat de location dans la rubrique « Liste des occupants » (les personnes non inscrites ne peuvent séjourner dans l'hébergement ni sur l'emplacement. Les tentes additionnelles sont interdites)
- Les consommations en eau, gaz, et électricité
- L'emplacement pour une voiture

Les prix ne comprennent pas:

- La Taxe de séjour: elle est à régler à l'arrivée, et vient en supplément du prix de la location.
- Les frais tels que voiture supplémentaire, animal, tente supplémentaire, et location de draps.
- La caution demandée par le camping le jour de votre arrivée (en deux chèques): 300 Euros de garantie contre les dégâts éventuels. Elle vous sera renvoyée par courrier 8 à 10 jours après le départ, après état des lieux réalisé par le camping après votre départ et déduction des détériorations ou manquants éventuels. Votre responsabilité ne se limite pas à cette caution. 75 Euros pour les frais de ménage. Cette caution vous sera renvoyée par courrier 8 à 10 jours après votre départ, si l'hébergement est rendu dans le même état de propreté qu'à la livraison (état des lieux effectué par le camping après votre départ).

3 - Règlement du séjour :

- A la réservation: 25% du prix de la location + frais de réservation + garantie annulation (facultative).
- 3 mois avant votre séjour: 25% du prix de la location
- 2 mois avant votre séjour: 25% du prix de la location
- 1 mois avant votre séjour: 25%, soit le solde du prix de la location

En fonction de la date de votre réservation, toutes les échéances échues sont à régler avec votre réservation.

En cas de solde ou échéance non réglé dans les délais, ALIZE EVASION se réserve la possibilité de considérer votre réservation comme annulée et d'appliquer en conséquence les frais d'annulation prévus.

4 - Frais d'annulation sans souscription de la garantie annulation:

Si l'annulation intervient:

- Plus de 60 jours avant la date de début du séjour: 75% du montant du séjour (hors frais de réservation) vous sera remboursé.
- Entre le 60ème et le 41ème jour avant la date de début du séjour: 50% du montant du séjour (hors frais de réservation) vous sera remboursé.
- 40 jours ou moins avant la date de début du séjour: aucun remboursement ne sera consenti.

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucune réduction ni remboursement ne sera consenti dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Une somme forfaitaire supplémentaire de 50€ ne sera pas remboursée en cas d'annulation.

Ces conditions s'appliquent quelle que soit la cause de l'annulation, et le client les accepte sans restriction.

5 - Garantie annulation :

ALIZE EVASION propose une garantie annulation facultative, et vous recommande d'y souscrire. Les conditions sont strictement et exclusivement les suivantes:

Le prix de la garantie annulation est de 25€ pour un séjour de 1 à 7 nuits, de 50€ pour un séjour de 8 à 14 nuits, et de 75€ pour un séjour de 15 à 21 nuits. Elle est à régler en totalité et uniquement avec l'acompte à la réservation (elle ne peut être souscrite après).

Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au maximum dans les trois jours suivant l'évènement qui entraîne l'annulation, et être accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

La garantie annulation couvre uniquement les annulations qui surviennent entre la date de réservation et la date d'arrivée au camping, et pour un évènement non connu et imprévisible au moment de la réservation. Le remboursement ne concerne que le montant de base du séjour (hors frais de réservation et garantie annulation). Une somme forfaitaire supplémentaire de 50€ ne sera pas remboursée.

Les évènements couverts par la garantie annulation sont exclusivement (liste exhaustive):

- Décès ou hospitalisation d'une personne inscrite dans la liste des occupants au moment de la réservation.
- Licenciement d'une personne inscrite dans la liste des occupants au moment de la réservation.
- Dommages à la résidence principale d'une personne inscrite dans la liste des occupants au moment de la réservation, et uniquement suite à un incendie ou une catastrophe naturelle.

La garantie annulation cesse dès le début de la location, et ne couvre donc pas les évènements cités ci-dessus durant votre séjour.

6 - Arrivée, départ, séjour:

Les arrivées se font exclusivement entre 15h et 19h, et les départs entre 7h et impérativement avant 10h.

L'inventaire d'arrivée est contrôlé par le client à son entrée dans les lieux; il doit immédiatement informer l'accueil de tout manquement dans l'inventaire ou détérioration. L'inventaire de départ est effectué par le personnel du camping après votre départ.

Si vous n'avez pas occupé votre hébergement, et sans nouvelles de votre part 36 heures après la date d'arrivée prévue, nous nous réservons la possibilité de relouer votre hébergement sans qu'aucun remboursement ne soit consenti.

Chaque locataire doit se charger de faire respecter toutes les prescriptions du règlement du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité.

ALIZE EVASION et le camping qui vous accueille ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des pertes ou des vols, blessures ou dommages quelconques pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.

ALIZE EVASION ne peut être tenu pour responsable en cas de mauvaise réception de la télévision (pour les locatifs qui en sont pourvus), la qualité du signal reçu étant indépendante de sa volonté. Une mauvaise réception ne donne donc en aucun cas droit à un remboursement ou à un dédommagement quelconque.

ALIZE EVASION et le camping qui vous accueille ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des pertes ou des vols, blessures ou dommages quelconques pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.

7 - Généralités:

Il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu dans chaque hébergement. Le responsable du camping est en droit de refuser toute personne au-delà de la capacité prévue. Les tentes additionnelles sont interdites sur l'emplacement.

ALIZE EVASION a une vocation familiale, et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ces principes ou lui apparaîtrait comme étant de mauvaise foi. En outre, le responsable du camping ou ALIZE EVASION sont en droit de refuser l'accès à l'hébergement ou de demander le départ des occupants sans remboursement ni indemnité si une modification à la composition familiale est apportée sans l'accord de Alizé Evasion ou en cas de non respect du règlement du camping.

Les animaux sont formellement interdits dans les locations.

Les informations concernant les activités sont données à titre purement indicatif, et ne sont pas contractuelles. En cas de litige, seul la compétence du Tribunal de commerce de La Rochelle sera reconnue.